

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 : **3 Total** dont : DGS : 1 F DGAS : 2 H DGST : 0 Expert ht niveau- directeur de projet : 0

(B) N° de département : 88		E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Commune d'Epinal	commune	DGS		1	DGS		1
		DGAS	1		DGAS	1	
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe		1	1	Total par sexe en 2024	1

Ne remplir que les cases colorées en bleu

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS				
DGAS		1	2	
DGST				
Expert de haut niveau- Directeur de projet				
Total par sexe années antérieures			1	2
(H = F + G) Total primo par sexe			2	3
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024			1	3
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			1	
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1		
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant	
	Contribution due			
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe			
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant	
	Contribution due			